



COMMISSION DE L'ARBITRAGE n° 2 (2020 – 2024)

Procès-verbal du samedi 27 mars 2021

Réunion plénière du 27 mars 2021

Présidence de séance : Jean-Claude ROYER

Présents : Michel ADIN, Alain COUTANT, Jean-Jacques DEMAREZ, Aurélie DJOUDI, Fabrice DUPONT, Abdel ELMOUADDABE, Damien GRAVIER, Olivier LHERMITE, Thierry SCHMITT.

Assistent : Régis LEVENT (Président de l'UNAF 08) - Didier SENECHAL (Vice-Président Délégué du District)

1. – Ouverture de la séance et approbation du dernier PV

Le président ouvre la séance, il adresse ses vœux de bon rétablissement à Daniel LIEGEOIS.

Le PV du 30 janvier 2021 est approuvé.

Lors du Comité Directeur en date du 6 mars 2021, un nouveau membre a été désigné pour faire partie de la Commission des Arbitres en la personne de M. Axel LHERMITE, Président de la Commission Détection, Recrutement et Fidélisation des Arbitres.

2. – Courriers et informations diverses

M. Nicolas ALBERT nous fait part de son arrêt de l'arbitrage afin de se consacrer à ses études.

La Commission des Arbitres le remercie pour les services rendus et lui souhaite plein de réussite pour son avenir.

M. ADIN évoque le Comité Directeur, avec la validation des Commissions ainsi que la modification de la note de frais reprenant celle utilisée au niveau de la Ligue.

La liste des observateurs a été validée.

3. – Gestion administrative

Des arbitres, qui devaient être sanctionnés pour des manquements administratifs, voient leur sanction annulée de par l'arrêt des championnats.

Les dossiers administratifs vont être envoyés directement sur la boîte mail officielle des arbitres à compter du 15 avril. Il n'y a pas d'obligation à consulter un médecin fédéral, contrairement aux années passées. Il n'y a plus de nécessité de remplir un document pour arbitrer 2 matchs par week-end.

Attention, à partir de cette année, les Arbitres de Ligue devront l'envoyer à la Ligue.

Les arbitres avaient 3 ans pour passer une échographie cardiaque ; 79 d'entre eux ne l'ont pas encore faite, ils seront informés par le secrétariat du District ; à noter qu'ils ne pourront arbitrer la saison prochaine tant qu'ils n'auront pas effectué cet examen.

Après des recherches effectuées sur la situation administrative d'un arbitre, il va lui être proposé de retourner dans son District d'appartenance ; en effet, il ne couvre plus de club dans notre département.

Sur les 9 arbitres stagiaires de la saison en cours, 8 ont pu être validés : BIDA Anis – BRETON Ourida – GROSS Cyril – IKHLEF Mustapha – LAVERNHE Mathieu – LEFEBVRE Pierre - RAWINSKI Christophe.

Ils sont donc nommés Arbitres District 3. Ces personnes en seront averties par M. ADIN. M. Didier VINCENT sera vu au début de la nouvelle saison afin d'être officialisé.

Concernant les autres arbitres, un courrier demandant le gel des catégories sera envoyé au Comité Directeur afin d'être validé.

A. COUTANT et T. SCHMITT vont se voir doter d'un accès à Foot2000 afin de gérer les feuilles de matchs informatiques ainsi que les désignations en cas de besoin.

4. – Formation et stages

La Formation Initiale du mois de mars a été annulée pour manque de candidats, seuls 2 s'étant engagés à la suivre. Elle devrait être reportée aux dates des samedis 29 mai, 5 et 12 juin 2021, la Ligue devant nous donner son accord au début du mois de mai par rapport aux conditions sanitaires actuelles. Une communication a été faite sur le site du District.

Les arbitres ont eu à répondre à deux questionnaires par internet. Le président avait envoyé la démarche sur les adresses personnelles ainsi que par SMS puis, pour le second, sur les adresses officielles. Il est regrettable qu'une moitié d'entre eux n'ait pas jugé bon de faire ces questionnaires obligatoires, qui demandait moins d'une vingtaine de minutes. La CDA décidera des mesures à prendre envers les arbitres qui n'ont pas répondu aux questionnaires aux dates prévues.

Une formation Futsal est à prévoir pour la saison prochaine par A. EL MOUADDABE, elle sera basée sur un contenu tiré de la Formation Initiale. Il a été décidé, par ailleurs, d'une uniformisation du règlement entre le championnat mis en place cette année et le futsal 'hivernal'.

A. COUTANT, qui est également membre de la Commission Technique, nous informe qu'il a été demandé par cette Commission que les arbitres Futsal puissent être observés.

Actuellement, dans les règlements, il n'existe pas d'examen théorique permettant de devenir Arbitre de District de Futsal et, par conséquent, de possibilités d'observer les arbitres Futsal. Il pourrait, en revanche, être mis en place un accompagnement.

Le président souhaiterait la mise en place d'un test physique. Notre département est l'un des seuls ne l'imposant pas encore. Il serait réalisé en début de saison. Des discussions suivent quant aux modalités. Des ajustements doivent être faits par rapport à ces propositions, un point sera fait lors de la prochaine réunion.

5. – Discipline

Le président propose la mise en place d'un document concernant les manquements administratifs des arbitres (absence de rapport, oubli des observations d'après-match...).

T. SCHMITT présentera ce document à la Commission de Discipline.

6. – Question Diverses

J.J. DEMAREZ revient sur l'annulation du Congrès de l'UNAF qui devait avoir lieu à Troyes. Il précise que le tirage de la tombola aura lieu le 15 mai 2021. Il annonce qu'il vient d'être élu au sein de l'Association Française pour un Sport sans violence.

R. LEVENT nous informe que l'UNAF a décidé de prolonger l'adhésion pour ceux qui avaient cotisé l'année dernière d'une année supplémentaire au vu de la situation actuelle.

D. SENECHAL remercie la Commission d'avoir été invité et d'avoir pu participer à cette réunion.

Il souhaiterait aider la Commission dans une fonction d'observateur. Il précise ensuite qu'il a été décidé de ne plus faire appel à une personne référente lorsqu'il y aura un souci avec la Feuille de Match Informatique.

Axel LHERMITE annonce que sa Commission est chargée pour le moment de mettre en place les Référents Arbitres dans les clubs. Cette fonction existe déjà depuis quelques années mais n'est pas encore développée dans les Ardennes. Il remercie la CDA pour l'accueil effectué.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11 h 45.

La prochaine réunion aura lieu suivant les besoins.

Jean-Claude ROYER, président



Fabrice DUPONT, secrétaire

